

Objet : Gestion valorisation des Espaces, Sites et Itinéraires 2017 – Plan de financement

- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2012-12-08 du 18 décembre 2012 relative à l'ouverture du poste de chargé de projets sport de nature,
- Vu la délibération du Comité Syndical n° 2015-12-10 du 3 décembre 2015 relative à la poursuite du programme sports de nature,

La Présidente expose :

Pour l'année 2017, le Parc naturel régional des Baronnies provençales poursuit sa démarche de développement de l'attractivité des Baronnies provençales en mettant en œuvre une stratégie de développement touristique visant à référencer le territoire pour ses Activités de Pleine Nature. Ce programme vise en outre à renforcer la gestion et la valorisation numérique des espaces, sites et itinéraires de pratique.

Le Parc naturel régional des Baronnies provençales développe une assistance technique aux porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations partagées de la Charte du Parc et dans la convention d'objectifs 2015-2020.

Au titre de l'année 2017, la mission du chargé de projets sport de nature portera sur :

■ **Gestion et valorisation numériques des ESI des Baronnies provençales (Espaces, Sites et Itinéraires de pratiques de sports de nature) – Chemins des Parcs**

- Développement de la numérisation des Espaces Sites et Itinéraires (ESI) de pratique de sports de nature et plus particulièrement des ESI des filières référencées dans la charte du Parc : les pratiques de randonnées (pédestre, VTT, équestre, vélo-route) ainsi que les pratiques liées à des sites de type « spot » : l'escalade et le vol libre (parapente et deltaplane).
- Intégration des données ESI existantes et numérisation de nouvelles données en veillant à leur compatibilité avec les standards de numérisation des outils SIG déployés par la structure. La compatibilité de la donnée avec l'outil Geotreck permettra notamment d'être sur les mêmes standards que ceux utilisés par les Parcs naturels régionaux de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Processus de valorisation de ces ESI auprès du pratiquant via l'interface cartographique « grand public » de l'outil du réseau **Chemins des Parcs** et en lien avec le site internet du Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cette valorisation numérique permettra d'appuyer le positionnement « Territoire de Sports de Nature » du Parc naturel régional des Baronnies provençales.
- Transfert des points thématiques (POI) référencés dans l'outil www.randosdecouvertes.baronnies-provencales.fr/aupasetaoeil/ vers l'outil Geotreck afin de les rendre opérationnels pour www.cheminsdesparcs.fr .

■ **Suivi technique et animation des actions relatives aux sports de nature s'inscrivant dans les orientations de la charte du Parc**

- Mission de conseil et d'expertise technique auprès des porteurs de projets de sports de nature du territoire, associations, communes, Communautés de communes, dans leurs projets d'aménagements ou d'événementiels sportifs et notamment :

- Participation à l'organisation technique des évènements,
- Conseils et transferts d'expérience en matière d'aménagement de sentiers thématiques aux collectivités partenaires,
- Accompagnement et suivi du prestataire retenu pour l'étude « Sentier des Huguenots » menée par le Parc des Baronnies provençales en partenariat avec les Parcs du Luberon et du Vercors,
- Poursuite de l'action 2016 : Edition, en partenariat avec « l'Espace Randonnées des Pays du Buëch » et « La Drôme à cheval » d'un document cartographique de valorisation du tour équestre des Baronnies provençales.

■ **Suivi et développement de l'action de mesure de la fréquentation en espaces naturels : démarche éco-compteurs.**

- Prolongement de la démarche d'implantation des éco-compteurs sur les sites de Buis-les-Baronnies (Via ferrata du Saint-Julien) et d'Orpierre (site d'escalade).
- Relevés des données et intégrations de celles-ci dans les outils de gestion numériques des ESI du Parc des Baronnies provençales.

■ **Positionnement du territoire des Baronnies provençales sur la pratique du Cyclo-tourisme**

- Suivi de l'étude de positionnement cyclo aux côtés du bureau d'étude retenu pour la prestation.

Afin de réaliser ce programme, au titre de l'année 2017, la Présidente propose de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le plan de financement suivant :

Dépenses	€ TTC	Recettes	€ TTC
Expertise Sports de Nature, Animation et coordination territoriale	35 000 €	Région Auvergne - Rhône Alpes	11 000 €
Frais de déplacement	500 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	16 000 €
		Pnr Baronnies provençales (autofinancement)	8 500 €
TOTAL	35 500 €	TOTAL	35 500 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le plan de financement proposé
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ